

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 8 octobre 2015

**Séance ordinaire** du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 7 octobre 2015, à vingt heures, à la salle du Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mme Lina Labbé, MM. Yves Coulombe, Harold Noël, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 septembre 2015
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 16 septembre 2015
5. Modalités pour dépôt de candidature à la préfecture
6. Adoption des dépenses du mois de septembre 2015
7. Correspondance
8. Varia
9. Période de questions
10. Levée de la réunion

## **2• Lecture et adoption de l'ordre du jour**

### **Résolution 2015-10-96**

**Sur proposition** de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite de l'ajout du point 8.1 *Transfert des actifs résiduels de la Conférence régionale des Élus (CRÉ) vers la CMQ pour le Forum des Élus*. Le point 8. *Varia* demeure ouvert par ailleurs.

## **3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 septembre 2015**

### **Résolution 2015-10-97**

**Sur proposition de** M. Yves Coulombe, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 16 septembre 2015 à la suite de la correction de la résolution 2015-09-86 où les honoraires sont de 44 347 \$ et non 43 347 \$.

## **4• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 16 septembre 2015**

4. Adoption du Projet de règlement de concordance 2015-03 modifiant le Schéma d'aménagement révisé 2001 de la MRC de L'Île-d'Orléans (p. 2)

Toutes les municipalités de l'Île d'Orléans ainsi que la Communauté métropolitaine de Québec ont signifié leur avis à la MRC. Nous recevrons celui du ministère des Affaires municipales à la mi-octobre.

6. Coordination de la Politique familiale de la MRC et de son Plan d'action (p. 3)  
La candidate se désiste. Une offre d'emploi sera publiée dans le journal *Autour de l'Île*.

## 5• Modalités pour dépôt de candidatures à la préfecture

Tout maire qui désire déposer sa candidature à la préfecture doit le signifier par écrit à la directrice générale de la MRC au [chantale.cormier@cldio.qc.ca](mailto:chantale.cormier@cldio.qc.ca) avant le 2 novembre 2015 à 16h.

## 6• Adoption des dépenses du mois de septembre 2015

### Résolution 2015-10-98

**Sur proposition** de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de septembre 2015, lesquelles s'élèvent à 123 355,14 \$ pour la MRC et 5 309,22 \$ pour le poste de la Sûreté du Québec.

## 7• Correspondance

Il n'y en a pas.

## 8• Varia

### 8.1 Transfert des actifs résiduels de la Conférence régionale des Élus (CRÉ) vers la Communauté Métropolitaine de Québec (CMQ) pour le Forum des Élus

#### Résolution 2015-10-99

**Considérant** qu'il a été convenu dans l'entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) conclue entre le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, monsieur Sam Hamad, et la MRC de l'Île d'Orléans, qu'un montant résiduel provenant de la liquidation de la Conférence régionale des Élus de la Capitale-Nationale (CRÉ) serait versé à la MRC ;

**Considérant** que ce montant servira, comme le stipule ladite entente, à prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur le territoire de la MRC ;

**Considérant** le souhait exprimé par le Forum des Élus de la Capitale-Nationale de pouvoir bénéficier des montants résiduels versés aux MRC à la suite de la liquidation de la CRÉ ;

**Sur proposition** de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** de procéder au

transfert des actifs résiduels de la Conférence régionale des Élus (CRÉ) vers la Communauté Métropolitaine de Québec (CMQ) pour le Forum des Élus et que cette somme soit dédiée à la signature d'ententes sectorielles impliquant la MRC de l'Île d'Orléans.

## 9. Période de questions

Il n'y a aucune question soulevée.

## 10• Levée de la réunion

### Résolution 2015-10-100

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h34.

**Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 4 novembre 2015 à 20h à la salle du Conseil du village de Sainte-Pétronille.**

---

**Chantale Cormier**  
Directrice générale

---

**Jean-Pierre Turcotte**  
Préfet